

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

\_\_\_\_\_

Délégation à la sécurité routière

\_\_\_\_\_

**Arrêté du 11 mars 2024**  
**portant nomination des membres du comité des experts placé auprès du Conseil national**  
**de la sécurité routière et de la déléguée interministérielle à la sécurité routière**

NOR : IOMS2408299A

**Le ministre de l'intérieur,**

Vu le code des transports, notamment son article R. 1621-11 ;

Vu le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 modifié relatif au comité interministériel de la sécurité routière, notamment son article 2 bis ;

Vu le décret n° 2001-784 du 28 août 2001 portant création du Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière, notamment son article 6 ;

Vu le décret n° 2016-1511 du 8 novembre 2016 relatif au Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2016 fixant les conditions de nomination des experts et les modalités de fonctionnement du comité des experts placé auprès du Conseil national de la sécurité routière et du délégué interministériel à la sécurité routière ;

Vu les propositions des ministères concernés,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du comité des experts pour une durée de trois ans :

Mme Marion AILLOUD (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement),

M. Laurent ARTH (Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre),

M. Laurent CARNIS (Université Gustave Eiffel),

M. Pierre CASTAING (Euro NCAP),

Mme Caroline DECK (Université de Strasbourg),

M. Emmanuel FORT (Université Claude Bernard Lyon 1),

M. Benoît HIRON (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement),

M. Christophe JALLAIS (Université Gustave Eiffel),

M. Emmanuel LAGARDE (Institut national de la santé et de la recherche médicale),

Mme Nathalie MILAN (Ministère de l'intérieur),

Mme Nathalie ORTAR (Ecole nationale des travaux publics de l'Etat),

Mme Latifa OUKHELLOU (Université Gustave Eiffel),

Mme Manuelle SALATHÉ (Observatoire national interministériel de la sécurité routière),

Mme Blandine SCHNEDECKER-AUDRY (médecine légale et expertises médicales),

M. Clément VAL (Centre européen d'études de sécurité et d'analyse des risques).

## **Article 2**

Les nominations prononcées au titre du présent arrêté prennent effet le jour de sa signature.

## **Article 3**

La déléguée à la sécurité routière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 mars 2024.

Pour le ministre et par délégation :  
*La déléguée à la sécurité routière,*  
F. Guillaume